

Madame Diana ANDRE

le 11 décembre 2017

Conseillère Régionale Grand Est

Conseillère municipale de Bar le Duc

à Madame la Conseillère Départementale,

à Monsieur le Conseiller Départemental,

C'est en tant qu'élue de Meuse, siégeant au Conseil Régional Grand Est, que je me permets de vous adresser ce courrier.

Ce 14 décembre 2017, au sein de votre assemblée, se déroulera un épisode marquant de notre histoire meusienne. De votre vote va découler un renforcement de votre accompagnement à une ruralité réfléchie, avec tous ses acteurs, ou bien au contraire va se voir confortée l'idée que la désertification de nos territoires est inéluctable.

A l'heure où chaque réduction de la présence des services publics sur leur propre territoire d'élection est dénoncée par les élus concernés, à l'heure où ferment les petits commerces de proximité, la disparition annoncée de collèges ancre dans le paysage meusien et au sein même de la région Grand Est, un des signes, parmi d'autres, de l'image négative reflétée par notre département, obérant une attractivité attendue et que pourtant chacune et chacun d'entre nous appellent de ses vœux.

Les Meusiens, au regard de décisions prises, peuvent mesurer l'intérêt que leurs représentants portent à la défense et à la promotion de leur territoire. Des secteurs ruraux, déjà fragilisés par des conjonctures économiques défavorables risquent par votre vote de se voir amputés de ce qui fait le cœur de nos préoccupations quotidiennes, celles qui veulent voir s'épanouir nos enfants et accompagner l'avenir de nos jeunes.

Que ce soit le secteur de Montiers sur Saulx, celui de Varennes en Argonne ou celui de Dun sur Meuse, comme ceux de Bar le Duc et Verdun, les territoires méritent mieux qu'un coup d'éponge sur un tableau noir. Si les familles doivent pouvoir compter sur un accompagnement scolaire de qualité, ce dont chacun est bien conscient, celui-ci n'est pas mis en cause dans les argumentations. Les équipes pédagogiques ont le souci indéfectible de faire réussir leurs élèves, même si ceux-ci sont peu nombreux. Les résultats des collégiens concernés sont à la hauteur des attentes et ces jeunes ne s'intègrent pas moins bien en poursuite d'études ou en insertion professionnelle.

Se joue, et c'est un terme bien léger, l'avenir de territoires déjà malmenés par la vie. Si là, on peut, paraît-il, compter sur un développement annoncé, avec force moyens que certains nous prédisent importants, alors pourquoi obérer l'opportunité d'un service local

public de qualité ? Si ailleurs, s'installent des entreprises, pourquoi faire le choix de porter atteinte à des équilibres déjà bien fragiles ? Car c'est dans les années à venir que les réorganisations structurelles d'aujourd'hui vont bouleverser le paysage éducatif, en primaire comme en secondaire, et cela dans le nord, comme dans le sud de la Meuse, réduisant un peu plus les lieux d'accueil et contraignant à plus de transport.

Quand la dernière épicerie aura baissé son rideau, quand le dernier boulanger aura délaissé son fournil, quand la dernière station service aura raccroché ses pompes, faute d'un nombre acceptable de clients, quand l'offre commerciale dans nos villages se sera à ce point dégradée, pourrons-nous encore comprendre les dénonciations des élus départementaux sur le manque de moyens, les baisses de dotations, les suppressions de services publics, le tout lié à l'amointrissement de la population? Que restera-t-il de tous ces efforts que font les élus locaux afin de rendre la vie agréable dans leur commune pour inciter ses habitants à y rester et pour susciter l'envie de s'y installer pour d'autres ... à terme, pour qui ? Pour quoi ?

La tenue des Assises de la Ruralité organisées en Meuse à Ecurey par la Région Grand Est en octobre 2016 avait pour affichage une meilleure prise en compte de cette ruralité, et je ne veux pas croire que tous les élus présents, y compris les élus départementaux meusiens, n'en soient pas de fervents défenseurs.

Votre vote ce jeudi 14 décembre 2017 sera à l'aune de votre vision d'avenir pour les territoires concernés et pour la Meuse dans son entièreté.

Que désirons-nous collectivement pour notre département ? Un sursaut, une envie, un élan, une perspective... oui tout cela, nous le partageons... Dans un souci d'équité, aménageons ensemble le territoire, dans un vraie dynamique, intégrant toute réflexion d'ores et déjà engagée ou à venir, sans le priver d'emblée de ces piliers éducatifs incontournables, nos collèges, symboles incontestables de la vie et de la jeunesse.

Notre département mérite les meilleures attentions, le plus bel engagement à travers des projets concertés pour affirmer, sans concession aucune, à travers notre identité rurale, si souvent galvaudée, notre volonté de faire front.

Je vous prie d'agrèer, Madame la Conseillère Départementale, Monsieur le Conseiller Départemental, l'expression de mes cordiales salutations.

